

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq janvier à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni l'auditorium de la Villa Bedat, Rue de l'intendant d'Etigny, à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 19 janvier 2024

Secrétaire de séance : Jean CONTOU-CARRERE

Etaient présents 48 titulaires, 6 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-François CAZAUX, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Fabienne TOUVARD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean CONTOU-CARRÈRE, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Frédéric LOUSTAU, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Marie-Annie FOURNIER, Louis BENOIT,

Pouvoirs : Henri BELLEGARDE à Dany BARRAUD, Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Chantal LECOMTE à Sami BOURI,

Absents : Jean-Claude COSTE, David MIRANDE, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Françoise ASSAD, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Jean-Michel IDOÏPE, Michèle CAZADOUMECQ, Patrick MAUNAS, Gérard LEPRETRE, Patrick MAILLET, Laurence DUPRIEZ, Elisabeth MIQUEU, Aurore GUEBARA, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Bruno JUNGALAS, Christophe GUERY,

**RAPPORT N°240125-9-ADM-
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU GAL MONATGNE BEARNAISE**

C. LACOUR explique que le « Groupe d'Action Locale » (GAL) dénommé désormais « Montagne Béarnaise » porte le dispositif de territoire de contractualisation régionale « Vallée d'Ossau / Haut-Béarn/ Pays de Nay » au volet territorial des fonds européens pour la période 2021-2027 avec la Communauté de Communes du Haut-Béarn comme cheffe de file. Il est composé de 48 membres à parité de membres publics et privés qui siégeront au Comité de Programmation.

Suite à la démission de Nathalie PASTOR de son mandat de conseillère communautaire, il convient de nommer, sur proposition du Président, un représentant suppléant au GAL « Montagne Béarnaise » pour la remplacer.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 52 voix pour, 1 voix contre (A. BERNOS) et 1 abstention/nul/blanc/non-participation (P. BAHOU),

- **DESIGNE** Christine CABON comme représentant suppléant pour représenter le conseil communautaire de la CCHB au GAL « Montagne Béarnaise »,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 25 janvier 2024
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé JCC

Signé BU

Jean CONTOU-CARRERE

Bernard UTHURRY